



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du lundi 4 avril 2022

18h00 Salle des Fêtes de Valence sur Baïse

- ❑ Délibération n°1 : Demande de subvention à la Région Occitanie pour l'ingénierie territoriale 2022 ;
- ❑ Délibération n°2 : Demande de subvention Leader pour l'animation 2022 du programme ;
- ❑ Délibération n°3 : Attribution du marché public pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 des Etangs d'Armagnac ;
- ❑ Délibération n°4 : Attribution du marché public pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 des Etangs d'Armagnac ;
- ❑ Délibération n°5 : Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2022 ;
- ❑ Délibération n°6 : Budget principal -Adoption du budget primitif 2022 ;
- ❑ Délibération n°7 : Fixation du montant de la participation des EPCI membres du PETR en 2022 ;
- ❑ Délibération n°9 : Déclaration sans suite du lot n°2 du marché public relatif à la conception et à la mise en œuvre de la communication du futur Office de Tourisme « Armagnac-Artagnan » ;
- ❑ Délibération n°10 : Lancement d'une consultation pour l'impression du magazine de destination ;
- ❑ Délibération n°11 : Demande de financement LEADER pour l'animation des de marches de Transition – Volet Projet Alimentaire Territorial – année 2022 ;

- ❑ Délibération n°12 : Demande de financement LEADER pour l'animation des démarches de Transition – Volet Energie & Mobilités – année 2022 ;
- ❑ Délibération n°13 : Demande de financement LEADER pour l'animation des de marches de Transition – Volet Tourisme – année 2022 ;
- ❑ Délibération n°14 : Renouvellement de l'adhésion au réseau 1+ Bio pour l'année 2022 ;
- ❑ Délibération n°15 : Approbation du mode le de convention « PETR du Pays d'Armagnac / Partenaire bénéficiaire », dans le cadre de la gestion des subventions acquises au titre du volet B du PNA « consolidation des PAT » (mesure 13 du Plan de relance de l'E tat).
- ❑ Délibération n°16 : Demande de financement auprès du Conseil départemental du Gers pour le projet « étude pour la conception d'un village gourmand Gers – Armagnac installé dans les événementiels » ;
- ❑ Délibération n°17 : Adhésion 2022 au réseau TEPOS ;
- ❑ Délibération n°18 : Avenant au marché n°02-2021 pour la réalisation d'un schéma directeur des mobilités actives en Pays d'Armagnac ;
- ❑ Délibération n°19 : Approbation du schéma directeur des mobilités actives ;
- ❑ Délibération n°20 : Approbation de l'avenant n°2 de l'accord-cadre n°2-2020 relatif à l'acquisition d'un compagnon de voyage à destination des clientèles touristiques du Pays d'Armagnac ;
- ❑ Délibération n°21 : Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 ;
- ❑ Délibération n°22 : Renouvellement de la convention du contrat d'assurance statutaire CNP en partenariat avec le Centre de Gestion de la FTP du Gers (2022-2024) ;
- ❑ Délibération n°23 : Exercice de la compétence en matière de « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » - Création d'un Office de tourisme sous le statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial ;
- ❑ Délibération n°24 : Lancement d'un marché public pour la conception et la mise en œuvre de la communication de l'Office de Tourisme unifié Armagnac-d'Artagnan.